

S'engager dans le PAEC Astarac Vic-Bilh

Un nouveau programme agro-environnemental est en cours d'agrément pour le Territoire Astarac Vic-Bilh, à cheval sur les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers.

L'enjeu principal mis en avant est la lutte contre l'érosion des sols agricoles, au travers notamment de la reconnaissance du rôle positif de l'élevage à cet effet.

C'est la raison pour laquelle le programme propose aux agriculteurs concernés et intéressés, une panoplie de mesures agro-environnementales qui encouragent les systèmes de polyculture élevage et les systèmes d'élevage herbagers. Le montant de chaque mesure est calculé en fonction des manques à gagner et des surcoûts engendrés par le respect du cahier des charges.

Les exploitations agricoles situées dans le territoire, voir carte ci-contre, peuvent d'ores et déjà vérifier leur éligibilité au travers d'un pré-diagnostic proposé par la Chambre d'agriculture du Gers.

Celui-ci est proposé sur rendez-vous, au cours d'une journée de permanence qui aura lieu le 20 mars 2020, à la salle Doubrère à la Mairie de Marciac.

Il faut contacter le 05.62.61.77.13 pour fixer ce rendez-vous avec un conseiller.

Attention ! il ne sera possible de souscrire l'engagement MAEC qu'au cours de la campagne de télédéclaration PAC 2020, soit avant le 15 mai 2020.

